



JOURNAL DES JUILLEËNS

N° 2 / 2021

Diffusion gratuite



P. 2 - 3 - 4 - 5

Vie Municipale

Vœux du Maire
&
Recensement militaire

P. 5

Vie Communale

Poème classe CE1-CE2

P. 6 - 7

Vie Associative

Création de l'association
Médi-Sélune
&
Bureau APE – SIS
&
Décorations de Noël

P. 8

Agenda/Événements

Félicitations
Guide pratique
Recrutement
Agenda
Événements



Vie municipale



Vœux du Maire



Chers habitants,

L'année 2020 est achevée et le contexte sanitaire ne nous a pas permis de tenir notre cérémonie des vœux comme habituellement. De ce fait, par ces quelques lignes, je souhaite au nom de notre conseil municipal, vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et évoquer les travaux entrepris et les projets à venir sur notre commune.

Tout d'abord, je tiens à remercier le travail du conseil municipal précédent et tout particulièrement Monsieur Daniel COSTENTIN pour le rôle de maire qu'il a tenu mais aussi pour ses 37 années passées au sein du conseil municipal de la commune de Juilley. Un bel exemple de longévité sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Le nouveau conseil municipal s'est donc mis en place le 04 Juillet dernier et depuis cette date, il s'est réuni à cinq reprises en réunion plénière. D'ailleurs et pour rappel, vous pouvez consulter tous les comptes rendus de ces réunions sur notre site internet www.communedejuilley.fr

Différentes commissions se sont également réunies afin de travailler sur différents projets qui ont été actés ensuite en conseil municipal. Je vous les évoque ci-après :

- **Le journal des Juilléens** : le deuxième numéro vient donc de sortir. Ce journal sera l'occasion de vous parler tout simplement de la vie de notre commune sous différents chapitres. Deux voire trois numéros sortiront chaque année. Mais n'oubliez pas, ce journal est le journal de tous les Juilléens et donc vous pouvez aussi être acteur de celui-ci. Nous en profitons pour remercier les élèves de la classe de CE1 – CE2 de Juilley pour avoir agrémente cette édition avec le poème qu'ils ont écrit.
- **Achat de matériel pour les espaces verts** : nous avons équipé notre agent communal, Jean-Pierre avec un souffleur, une tronçonneuse, un taille haie et du petit matériel.
- **Mise en place de barrières à l'école** : afin de sécuriser les abords de l'école et surtout de remplacer les barrières temporaires qui étaient en place, nous avons investi dans des barrières fixes. Ces dernières ont été installées, pendant les vacances de Noël par notre auto-entrepreneur local Mr GAUDIN Christophe.



Vie municipale



Vœux du Maire (suite)

- **Achat de Structures de Jeux au stade** : Pour les enfants de 2 à 13 ans, nous avons décidé de l'achat de structures de jeux qui seront installées au cours du **premier trimestre** de cette année. Nous souhaitons faire de cet endroit un lieu de loisirs pour les enfants de notre commune.



8 m x 8 m

Le circuit sera installé sur un sol sécurisé nid d'abeille, même sol que la pyramide de cordes présentée sur la droite. Les photos représentent un aperçu général du projet. Une table de ping-pong et un toboggan seront également installés



- **Voirie** : il a été décidé des travaux de voirie au Chanier. En effet, il était nécessaire d'intervenir sur cet endroit où de nombreux soucis sont signalés depuis plusieurs années. Par conséquent, l'entreprise Mongodin interviendra au mois de **février**.

Pour ce qui est des cérémonies, le contexte sanitaire nous a contraint d'annuler notre repas d'automne que nous espérons pouvoir reporter au printemps. Notre animation de Noël pour les enfants ainsi que la cérémonie des vœux n'ont également pas pu se tenir. Par contre la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint. Nous tenons d'ailleurs à nous excuser auprès de nos anciens combattants que nous n'avons pas pu convier du fait des directives données (seul notre porte drapeau était présent).

Au niveau de l'état civil de notre commune pour cette année 2020 nous avons eu 6 naissances, 3 mariages et 6 décès.

Population totale INSEE au 1^{er} janvier 2021 : 666



Vie municipale



Vœux du Maire (suite)

Il est temps, maintenant, de se tourner vers 2021... Et bien entendu, la première des choses pour cette nouvelle année est de sortir de cette crise sanitaire, liée au Covid 19, au plus vite. Cette crise, sans précédent, restera gravée comme le fait marquant de cette année 2020. Sujet de toutes les discussions, cette épidémie aura également mis à rude épreuve tout notre système (économique, social, ...). Espérons des jours meilleurs, et même si cela laissera des traces pour un bon moment, restons optimistes afin de retrouver une vie normale pour chacun d'entre nous.

Il nous faut alors avoir des projets et par conséquent, aller de l'avant. Pour cette année 2021, nous allons donc terminer les projets entrepris en fin d'année 2020. Par ailleurs, nous allons continuer les travaux de réhabilitation du presbytère. La toiture de l'école sera refaite. Nous allons également effectuer des travaux de sécurité à différents endroits de la commune : la mise en place d'un passage piéton sur la route de Précey, l'aménagement du carrefour de l'Heumelet, la signalisation sur la route du stade et la réfection de tous les passages piétons dans notre bourg.

D'autres projets verront aussi le jour au fur et à mesure de l'année.

Nous serons également très attentifs au bon fonctionnement de notre RPI Juilley – Poilley – Précey qui regroupe 210 élèves et qui est primordial pour le développement de notre commune.

Lorsque nous parlons de développement cela passe bien évidemment, par la possibilité de pouvoir accueillir de nouveaux habitants sur notre commune en favorisant les constructions. Par conséquent, nous devons travailler dans ce sens.

Une des choses qui nous tient à cœur, est de redynamiser notre tissu associatif. Nous avons sur notre commune quatre associations qui fonctionnent : la société de chasse, Juilley Caliente, sport loisirs culture et Rétro Rural. Nous sommes également investis au niveau du club de Football et de l'Association « Familles Rurales » avec les communes de Saint-Laurent de Terregatte, Saint-Aubin de Terregatte et Saint-Senier de Beuvron.

Mais à côté de cela, nous souhaitons relancer deux associations en sommeil. C'est pourquoi, dès que nous le pourrons, nous organiserons une réunion où toutes les personnes intéressées pour s'investir dans un prochain comité des fêtes seront les bienvenues.

De la même manière, nous organiserons une réunion pour relancer notre club du 3^{ème} âge.

Il nous paraît ainsi primordial pour la vie de notre commune de pouvoir proposer différentes animations et ce pour tous les âges.

C'est pourquoi, nous songeons également à solliciter des enfants de la commune afin de les intégrer dans la préparation de nos prochaines illuminations de Noël. Les adultes qui auraient des idées de création de nouvelles décorations seront aussi les bienvenus.

Nous vous tiendrons informé au fur et à mesure de nos différentes démarches pour que ces projets d'animations aboutissent. Une chose est sûre, nous voulons vous intégrer à ces projets et nous aurons besoin de vous. Alors n'hésitez surtout pas à vous engager quand il en sera temps....

Pour cette année 2021, nous souhaitons une bonne et heureuse année à tous nos exploitants (agricoles et entreprises), artisans, commerçants, auto entrepreneurs qui se trouvent sur notre commune. Mais également une bonne et heureuse année à tous nos agents, à l'ensemble de l'équipe enseignante du RPI, aux responsables et membres des associations existantes.

Et enfin, nous vous souhaitons à vous, habitants de notre commune de Juilley, une bonne et heureuse année 2021. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et que tous vos projets se réalisent.

**Le Maire,
M. LEQUERTIER**

Vie municipale



RECENSEMENT MILITAIRE



Si vous êtes né Français, fille ou garçon, vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant votre anniversaire.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

A savoir : une fois votre recensement fait, vous obtiendrez une attestation de recensement.

Faire votre recensement militaire vous permet :

- d'être convoqué pour participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Participer à la JDC (ou en être déclaré exempté), est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un **examen (BEP, Baccalauréat, ...)**, à un **concours administratif** ou à **l'examen du permis de conduire en France**. Cette obligation cesse à partir l'âge de 25 ans.
- d'être **inscrit automatiquement sur les listes électorales** par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

Vie Communale



Texte inventé, le 2 novembre 2020, par les élèves à la suite de l'Hommage à Samuel Paty et de discussions/vidéos sur la liberté d'expression :

Liberté d'expression

J'ai le droit de parler,
J'ai le droit de penser,
Mais aussi de m'amuser.



J'ai le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion,
Nous, les Français, nous avons le droit d'avoir notre propre opinion,
C'est notre liberté d'expression !

Les élèves de la classe de CE1-CE2 de Juilley



Vie associative



CRÉATION DE L'ASSOCIATION MÉDI-SÉLUNE

Maison médicale. *Une solution provisoire dans l'attente de nouveaux médecins et la création d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire, PSLA.*

4 médecins exercent actuellement au sein du cabinet médical de Ducey-Les-Chéris. Pour exercer leur activité professionnelle les 4 médecins s'appuient sur un secrétariat et des prestations d'entretien des locaux du cabinet médical mutualisés ; pour financer ces prestations et également les autres charges d'exploitation du cabinet médical (eau, électricité, informatique, équipements médicaux,...) les 4 médecins ont mis en œuvre une SCM au fonctionnement de laquelle ils abondent financièrement chaque mois, à parts égales, pour couvrir l'ensemble de ces dépenses d'exploitations.

Au 31 décembre 2020, le Docteur Lemonnier fait valoir ses droits à la retraite, et il en sera de même pour le Docteur Leray en juin 2021. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2021, seuls 2 médecins sont susceptibles de continuer à exercer au cabinet médical de Ducey-Les-Chéris : le Docteur Chanteloube et le Docteur Banier, à condition que les modalités de gestion du cabinet médical évoluent, pour permettre de pallier en pratique et financièrement le départ à la retraite de leurs 2 confrères. Il est en effet impossible pour les 2 médecins restant d'assumer à eux seuls l'ensemble des frais fixes, qui semblent difficilement compressibles.

Dans un contexte manchois de désertification médicale prégnant, des échanges se sont en conséquence développés entre les médecins, la maire de Ducey-Les-Chéris, les conseillers départementaux du canton de Pontorson et dans un élan de solidarité responsable les maires des communes avoisinantes, chacun dans leurs compétences, pour élaborer une solution qui répondent aux enjeux de santé des habitants du secteur de Ducey-Les-Chéris.

La solution proposée a été la création d'une association permettant de sécuriser l'offre médicale pour les habitants du secteur de Ducey.

Les communes avoisinantes ont donc été sollicitées pour adhérer ou cotiser sans adhérer à cette association. Elle prendra en charge l'ensemble des dépenses et permettra au cabinet médical de continuer de fonctionner.

Les ressources de l'association seront les participations financières mensuelles des médecins exerçant au sein du cabinet médical, les subventions des communes membres de l'association, et les subventions de communes qui souhaitent en responsabilité être solidaires de l'action de l'association sans pour autant en être membres. Possibilité également de recevoir des dons, legs ou toutes ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur. ***Les subventions des communes seront versées en fonction de la patientèle de chacune d'entre elles au sein du cabinet médical.***

La commune de Juilley a voté favorablement à la création de l'association et a également souhaité en devenir membre. Nous avons donc élu un titulaire : Elodie Briand et un suppléant : Guillaume Cocman qui représenteront notre commune au sein de l'association. En l'état actuel des choses, la participation financière de Juilley devrait être d'environ 2 600 € en 2021. Cette dernière baissera si un médecin devait arriver pendant l'année.

L'association Médi-Sélune est donc née et prendra en main la gestion de la maison médicale.

Cette association n'a pas pour objectif de durer dans le temps puisque son but est de gérer la maison médicale jusqu'à l'installation des deux médecins venant pallier le départ à la retraite des docteurs Lemonnier et Leray.

Au sein de l'association Médi-Sélune, outre les deux médecins continuant à exercer, les docteurs Chanteloube et Banier, on retrouve les mairies de Ducey-Les-Chéris, Juilley, Poilley, Saint-Quentin-sur-le-Homme, Saint-Laurent-de-Terregatte et Saint-Aubin-de-Terregatte. Les autres communes ont, après délibération, accepté de verser une subvention en fonction de la patientèle spécifique à chacune sans pour autant adhérer à l'association.

Le Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) est la seconde phase de l'opération. Un PSLA mixte avec Saint-James est en projet, sa création dissoudrait alors Médi-Sélune. Le docteur Leray prône la patience et essaie d'imaginer à long terme que si le PSLA se monte, cela deviendra ainsi plus attractif pour des jeunes médecins.

Bureau : Présidente : **Anne Glénat** ; vice-président : **Romain Chanteloube** ; trésorier et trésorier adjoint : **Rémi Hardy et Pierre-Michel Viel**, secrétaire : **Isabelle Taburel**.





Vie associative



BUREAU APE – ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le nouveau **bureau de l' APE** a été élu le 24 sept 2020 :

<u>Présidente</u> :	Marjolaine CHAIGNON
<u>Vice président</u> :	Julien MARIE
<u>Secrétaire</u> :	Morgane SAMSON
<u>Vice secrétaire</u> :	Marie-Laure MARIE
<u>Trésorier</u> :	Sébastien LARCHER
<u>Vice trésorier</u> :	Sébastien ROUXEL

BUREAU SIS – SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

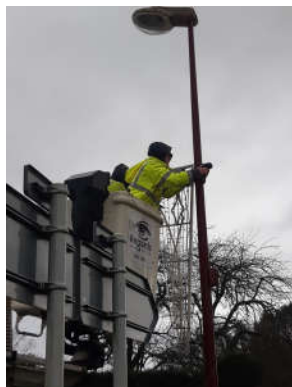
Le nouveau **bureau du SIS** est en place depuis juillet 2020 :

<u>Présidente</u> :	Marina ROYER
<u>Vice présidentes</u> :	Fabienne LAISNE Ericka BOURGEOIS
<u>Secrétaire</u> :	Elodie BRIAND
<u>Trésorier</u> :	Pascal LAURENT



Merci!

Un grand merci aux personnes qui se sont déplacées sous la pluie pour installer des illuminations de Noël dans la commune. Nous avons conscience que l'achat de nouvelles décorations sera nécessaire pour l'année prochaine...





Félicitations!

Félicitations à Madame Marie-Noëlle Février, notre secrétaire de mairie, qui a été reçue au concours « *d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe* » avec de très bonnes notes.

Ce concours lui permet ainsi d'être titularisée et d'accéder au statut de fonctionnaire.



Un guide pratique du pôle territorial d'Avranches est consultable sur notre site internet www.communedejuilley.fr

Pour les personnes souhaitant un exemplaire papier, il peut être fourni à la mairie sur demande préalable.

RECRUTEMENT

La commune de Julilly va prochainement procéder au recrutement d'un(e) agent technique pour le remplacement de Monsieur Jean-Pierre Lecellier, qui partira en retraite cette année.

Nous recruterons également un(e) agent technique pour remplacer Madame Annie Girot qui part également en retraite le 31 juillet 2021. Annie est en charge du ménage de nos bâtiments communaux, du service à la cantine le midi et de la surveillance des enfants dans la cour de l'école. Le poste sera à pourvoir pour la rentrée de septembre 2021.

Les profils et les modalités de recrutement seront affichés en Mairie prochainement.

AGENDA

Malheureusement la crise sanitaire ne nous permet pas de fixer des dates de manifestations

ÉVÉNEMENTS

Depuis notre dernier journal



Naissances :



Décès :

19/09/2020 *Jean Romanet – 82 ans*
01/12/2020 *Serge Coquelin – 71 ans*



Mariages :

Ce Journal est édité par la mairie de Julilly et distribué par le conseil Municipal. La commission communication remercie les élus, les associations.

Directeur de la publication : Mickaël Lequertier - Maire

Conception : La commission communication